

Délibération n° 2021-10-16-01
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Syndical du 16 octobre 2021

Objet : Décision
Modificative 2 -
DM 2 - 2021

Rapporteur : Stéphane
GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Evelyne BRUN

Date de convocation :
4 octobre 2021

Nombre de délégués :

En exercice : 140

Présents : 89

Pouvoir : 10

Votants : 98

Pour : 96

Contre : 2 - MEALLET
Roger Jean - BANNIER
Dominique

Abstention : 1 - DONNET
Anne-Marie

L'an deux-mille-vingt et un, le seize octobre à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme - Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz, dûment convoqué, s'est réuni salle de l'Astragale - rue de l'Astragale à COURNON D'AUVERGNE (63), sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

DEMAY André, JAHARD Laurent, MARTINEZ Gérard, NORE Michel, FRITEYRE Lilian, RAYNAUD Jérôme, DUCOING Guy, HAUTEVEILLE Cyril, DUMAS Daniel, PRADIER Alain, AMBLARD Patrick, MEALLET Roger Jean, PINTE Emmanuel, FANJUL José, DOMINGO Marcel, ROBIN Christian, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, GOUTTEBEL Sébastien, FRUCHART Jean-Luc, MASSON Adrien, MELIS Christian, GROSSHANS Michel, MERCERON Jean-Luc, MARQUES Antonio, BOULLOT Bruno, LEOTY Daniel, JARLIER Dominique, COMPTE Serge, DUDYSK Philippe, GUILLAUME Stéphane, BARGEON Marcel, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, DEROSSIS David (au titre du SIE Thiers), PERROT Guillaume, DEBARBIERIE Christian, COUPAT Sylvie, LHERMET Florence, TOURNOLIAS Vincent, BONNET Grégory, DUPOUÉ Yannick, GUÉLON René, JÉROME Christian, MAS Gilles, CHANSARD Gérard, DEROSSIS David (au titre de Thiers Dore et Montagne), MALAYRAT Jean-Pierre (au titre du Secteur Eclairage Urbain), VATIN Thierry, LECHEVALLIER Christine, DURANTIN Christian, VILLEBRUN Bernard, OLIVAIN Thierry, PICARD Anne-Marie, MARIE David, CHABRILLAT Rémi, BONNET Nicolas, KHATCHADOURIAN-TYECHEUR Claudine, SABATIER Pierre, BRUN Evelyne, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, PONTRUCHER Bruno, RAZAVET Jean-François, GABRILLARGUES Camille, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, MACIAN Aurélio, BAULAND Gisèle, SANCHEZ Nicolas, LARDANS Jacques, CHAUVET Jean-Louis, JOURDY Isabelle, MALAYRAT Jean-Pierre (au titre de Clermont-Auvergne-Métropole), VIAL Christophe

Suppléants ayant pouvoir :

AUDET Cécile, BOSTVIRONNOIS Maryse, BOULON Lionel, CROS Jean-Claude, DONNET Anne-Marie, IZARD Bruno, LAMOUREUX Jean-François, PELISSIER Patrick, PEYRARD Nicolas, RABANY Anne, VIGIGNOL Yannick, ZIMNIAK Didier,

Pouvoirs :

LEON Bernard à PINTE Emmanuel, BESSEYRE Fabien à FANJUL José, COUDUN Laurent à GUILLAUME Stéphane, WATERLOT Philippe à MEALLET Roger Jean, COMBES Didier à MASSON Adrien, DAUPHIN Serge à PERCHE Serge, METZGER Pierre à DEBARBIERI Christian, DURAND Jean-Paul à GUELON René, GAUMY Francis à LECHEVALLIER Christine, EGLI Eric à PICARD Anne-Marie

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

DÉCISION MODIFICATIVE n° 2 - 2021

RAPPORT DU PRESIDENT

La présente Décision Modificative s'établit à 1 302 000 € répartis pour :

- + 902 000,00 € en section de fonctionnement
- + 400 000,00 € en section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Lors de la réunion du 04 février 2021, les membres du Comité syndical ont arrêté les Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) pour l'exercice 2021.

Compte tenu de l'avancement des dépenses pour travaux en 2021, il convient d'apporter les révisions suivantes aux AP votées, détaillées en pages 18 et 19 du document budgétaire :

Objet et année programme de l'AP	Montant Voté	Révisions AP à DM 2 2021	Total cumulé AP A DM2
Electrification Rurale 2021	14 470 000,00	1 690 000,00	16 160 000,00
Eclairage Public 2021	11 150 000,00	3 050 000,00	14 200 000,00
IRVE 2021	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00
Entretien EP	4 700 000,00	800 000,00	5 500 000,00
Entretien EMS	80 000,00	0,00	80 000,00
Entretien EMS 2020	50 000,00	5 000,00	55 000,00
Electrification Rurale 2020	16 200 000,00	-5 000,00	16 195 000,00
TOTAL ER + EP + ENT		5 540 000,00	

2 - CREDITS DE PAIEMENT

La section d'investissement s'équilibre en Crédits de Paiement, de la manière suivante :

	Rappel Voté BP 2021+DM1	Proposition DM2 2021	TOTAL
Mouvements réels	54 633 472,81	400 000,00	55 033 472,81
Mouvements d'ordre	2 350 000,00		2 350 000,00
Résultat reporté	7 746 051,08		7 746 051,08
Total DEPENSES	64 729 523,89	400 000,00	65 129 523,89
Mouvements réels	55 284 663,72	400 000,00	55 684 663,72
Mouvements d'ordre	9 444 860,17		9 444 860,17
Total RECETTES	64 729 523,89	400 000,00	65 129 523,89

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles augmentent de 400 000 € compensées par un virement de la section de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre de la manière suivante :

	Rappel Voté BP 2021+DM1	Proposition DM2 2021	TOTAL
Mouvements réels	8 002 874,96	902 000,00	8 904 874,96
Mouvements d'ordre	7 094 860,17		7 094 860,17
Résultat reporté			
Total DEPENSES	15 097 735,13	902 000,00	15 999 735,13
Mouvements réels	14 985 100,00	902 000,00	15 887 100,00
Résultat reporté	112 635,13		112 635,13
Total RECETTES	15 097 735,13	902 000,00	15 999 735,13

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement sont les suivantes :

- + 900 500 € au chapitre 011 (charges à caractère général)
- + 1 500 € au chapitre 012 (charges de personnels)

CONCLUSION

Toutes prévisions cumulées, le budget 2021 s'établit à ce jour à 81 129 259,02 €, dont 65 129 523,89 € en section d'investissement et 15 999 735,13 € en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte la décision modificative telle que présentée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,
Sébastien GOUTTEBEL



territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 21 octobre 2021 et de la publication le 21 octobre 2021.